

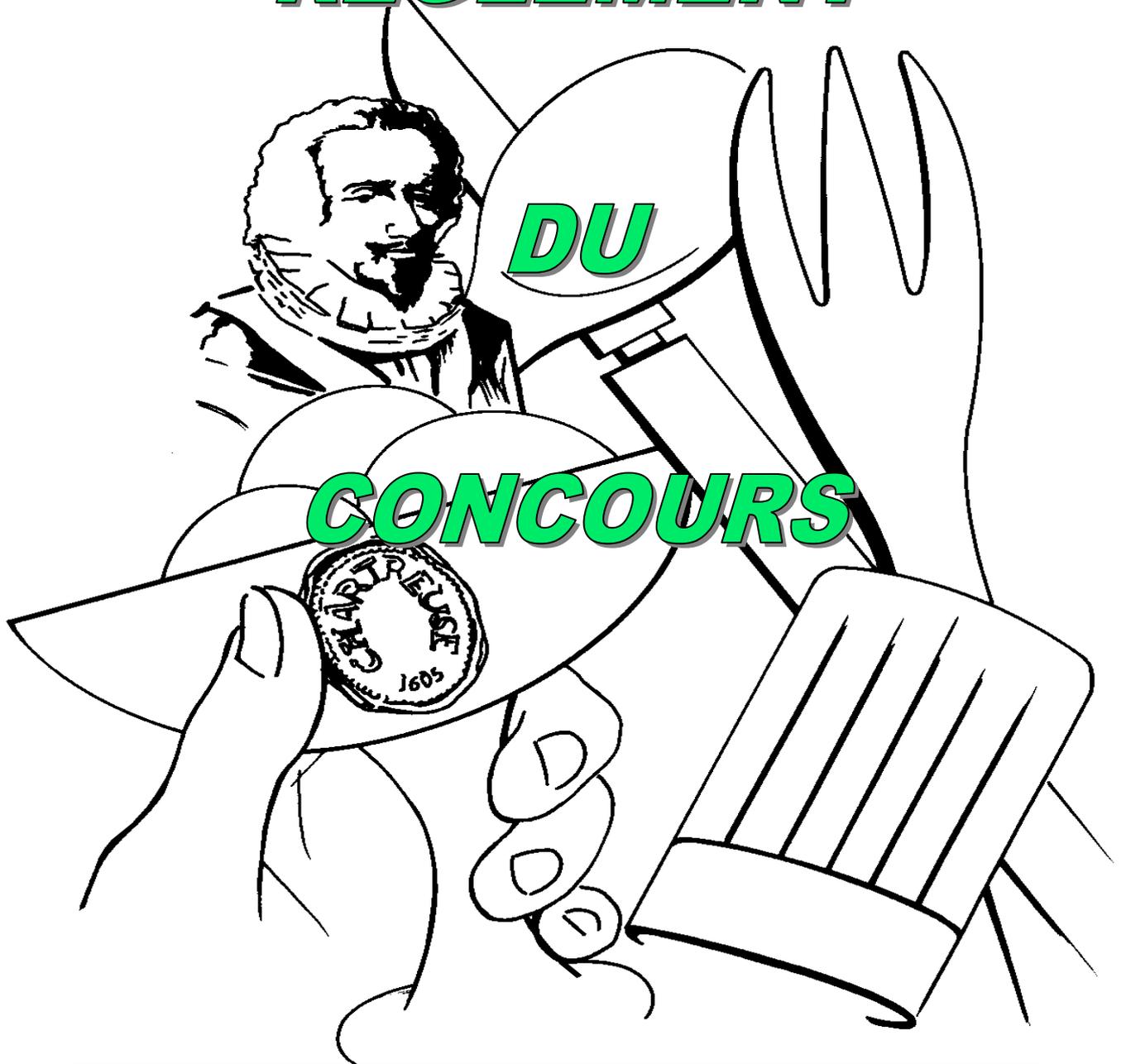
**LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE  
ET DU TOURISME**

**15 AVENUE BEAUMARCHAIS BP 2446  
38034 GRENOBLE CEDEX 2**

**Eddy.Fourna@ac-grenoble.fr - Tél : 04 38 70 19 60**

**Rhône-Alpes** Région 

# **REGLEMENT**



**TROPHEE DES JEUNES TALENTS  
DE LA GASTRONOMIE  
COUPE LESDIGUIERES-CHARTREUSE  
11<sup>ÈME</sup> EDITION -  
31 MARS 2015 - 01 AVRIL 2015**

# TROPHEE DES JEUNES TALENTS DE LA GASTRONOMIE

## LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME DE GRENOBLE

### COUPE «LESDIGUIERES-CHARTREUSE»

#### 11<sup>ième</sup> EDITION

Mardi 31 Mars et Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015

#### Règlement Général

##### Article 1<sup>er</sup> :

Ce concours de Cuisine, Pâtisserie et Bar-Sommellerie organisé par le Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme de Grenoble a pour but de soutenir les formations des métiers de la restauration, de permettre aux élèves des lycées hôteliers participants de faciliter leur accès au monde professionnel et enfin de favoriser et développer les échanges entre établissements scolaires.

##### Article 2 :

Ce concours est ouvert à tous les élèves et étudiants des lycées hôteliers d'enseignement professionnel et technologique public ou privé sous contrat Français. Les lycées étrangers peuvent participer sous certaines conditions. Pour cela, il faut prendre contact avec le comité d'organisation pour validation. Il se déroule par équipe de trois élèves. **L'équipe présentée par le lycée candidat devra impérativement se présenter avec les élèves à l'origine des recettes. Aucun changement de candidat ne sera accepté sauf "cas de force majeure"** (contacter le comité d'organisation si le cas se présente).

##### Article 3 :

##### **Le concours est divisé en trois parties :**

- Un concours de Cuisine reposant sur la conception d'une recette pour 8 couverts à partir d'un thème et d'un panier proposé par le comité d'organisation. La recette proposée sera déclinée avec un dressage au plat pour 4 personnes et un dressage à l'assiette pour 4 autres personnes. ***Une partie de la recette sera conceptualisée lors d'une épreuve écrite (3<sup>ième</sup> garniture) le jour des épreuves.***

- Le concours de Pâtisserie repose sur la conception **d'un pré dessert et d'un dessert à l'assiette pour 6 personnes** réalisés à partir du panier de marchandise.
- Un concours de Bar et Sommellerie reposant sur **des épreuves écrites en rapport avec la connaissance des produits ainsi que sur des épreuves techniques, de commercialisation et d'analyse sensorielle.**

Les thèmes seront proposés sur une annexe du présent règlement.

Article 4 :

Chaque candidat participe dans sa spécialité (cuisine, pâtisserie ou bar-sommellerie) afin de déterminer le classement de chacun des concours. L'addition des notes obtenues par les candidats dans chacune des spécialités permet au jury de proclamer l'équipe gagnante du :

**TROPHEE DES JEUNES TALENTS DE LA GASTRONOMIE  
COUPE « LESDIGUIERES-CHARTREUSE »**

Article 5 :

Le concours est réservé à 6 équipes de trois élèves issus du même établissement. La composition de l'équipe peut intégrer des niveaux de formation différents.

*Un candidat ayant participé lors d'une précédente édition du concours ne peut se représenter même dans une autre spécialité.*

*Un seul dossier de candidature par établissement sera accepté lors de la phase de pré-sélection pour la finale nationale.*

Article 6 :

La sélection des 6 équipes finalistes s'effectue sur dossier/recette et repose sur les critères de sélection suivants :

- Respect du Thème imposé, du panier, du coût matières et de la saisonnalité.
- Respect des techniques de cuisine, de pâtisserie, de bar et de sommellerie.
- Respect des contraintes et des caractéristiques de la profession.
- Originalité et faisabilité des recettes.
- Présentation du dossier de candidature.

Article 7 :

**Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :**

- Une fiche d'identité de chaque membre de l'équipe,
- La fiche technique **détaillée et valorisée** (en Cuisine, Pâtisserie, Bar et Sommellerie) de la recette imaginée par les trois candidats, ainsi qu'un descriptif technique, professionnel et commercial de celle-ci. Une photo de chacune des recettes doit accompagner la fiche technique proposée.
- Le dossier devra également comporter le nom et les coordonnées de la personne responsable de l'équipe afin de faciliter la communication avec le lycée hôtelier de Grenoble.

Ce dossier doit être **obligatoirement retranscrit sur informatique**. Les recettes ainsi que les photos correspondantes devront être mises dans trois enveloppes distinctes. Une enveloppe pour le concours cuisine, une enveloppe pour le concours bar-sommellerie et une enveloppe pour le concours pâtisserie avec les mentions suivantes : Nom et Prénom du candidat et Nom de l'établissement.

Le dossier complet doit être adressé sous enveloppe à :

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme de Grenoble  
Hôtel Lesdiguières  
Trophée des Jeunes Talents de la Gastronomie  
Coupe Lesdiguières-Chartreuse  
M. Eddy FOURNA  
15 Avenue Beaumarchais  
BP 2446 - 38034 GRENOBLE CEDEX

Avant le **Vendredi 23 Janvier 2015** au plus tard !

**ATTENTION : Tout dossier incomplet et ne respectant pas les divers points du règlement ne sera pas accepté par le comité de sélection.**

Article 8 :

Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au règlement ou d'annuler le concours en cas de force majeure.

Article 9 :

Tout participant au concours s'engage à en accepter le règlement. Les participants s'engagent également à accepter l'utilisation par le lycée hôtelier de Grenoble et ses partenaires de leur nom, leur image et la reproduction de leurs recettes quelles qu'en soient les applications, dans le cadre de la publicité ou de campagne de communication et quels qu'en soient les supports.

Article 10 :

Le jury est souverain, ses décisions sont donc sans appel.

Article 11 :

Les frais de déplacements des candidats et de leurs accompagnateurs restent à leurs charges.

La fourniture des matières premières est à la charge du lycée hôtelier de Grenoble.

Article 12 :

L'hébergement et les repas de chaque équipe et de son accompagnateur sont à la charge du lycée hôtelier de Grenoble depuis leur arrivée et jusqu'à la remise des prix.

Article 13 :

**Le comité d'organisation demande à chaque finaliste du concours d'adopter une tenue et un comportement en rapport avec les attentes et exigences de la profession tout au long de son séjour au lycée et à l'occasion des déplacements extérieurs.**

Article 14 :

**Remise des prix :**

De nombreux prix récompensent les finalistes dans chacune des spécialités. Ils seront remis lors d'un cocktail dans les salons de l'hôtel Lesdiguières en présence de personnalités, de membres de la profession et des partenaires de l'école.

A cette occasion, l'équipe gagnante se verra remettre la « COUPE LESDIGUIERES-CHARTREUSE ». L'établissement de l'équipe gagnante sera détenteur du trophée pendant une année scolaire.

Article 15 :

A l'occasion de la remise des prix, chaque candidat devra impérativement être en tenue professionnelle. A cette occasion, les finalistes porteront une veste de cuisine avec leur nom.

Article 16 :

Le Jury choisi par le comité d'organisation du Trophée sera composé de professionnels ainsi que d'anciens élèves du lycée hôtelier de Grenoble lauréats de concours durant leur scolarité au lycée.

Article 17 :

Le comité d'organisation du Trophée informera par courrier les équipes postulantes de leur sélection ou de leur non sélection pour la finale 4 à 6 semaines avant le déroulement du concours.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Lycée Hôtelier de Grenoble Hôtel Lesdiguières <a href="http://www.hotellesdiguieres.com">http://www.hotellesdiguieres.com</a> Eddy FOURNA (Chef de Travaux) <a href="http://www.ac-grenoble.fr/Ecole.Hoteliere/">www.ac-grenoble.fr/Ecole.Hoteliere/</a> Tél : 04 38 70 19 60 / 06 75 20 04 64
---

Grenoble, le 10 octobre 2014

Le comité d'organisation

## Annexe 1

### **THEME DU CONCOURS CUISINE**

#### **« Le filet de veau qualité BIO »**

- Le concours de cuisine repose sur la conception d'une recette pour 8 couverts à partir d'un thème et d'un panier proposé par le comité d'organisation. La recette proposée sera déclinée en un dressage au plat pour 4 personnes et un dressage à l'assiette pour 4 autres personnes.

Le candidat composera une garniture de ses produits régionaux avec au maximum 5 produits entrant dans sa composition pour un poids d'environ 60 gr.

IMPORTANT : les produits de cette garniture seront apportés par le candidat (interdiction d'utiliser de la truffe)

- La 3<sup>ème</sup> garniture « libre » sera conçue le matin même des épreuves à l'aide d'un panier proposé au candidat par le comité d'organisation. Cette sous épreuve écrite interviendra juste avant l'entrée en cuisine et sa durée sera de 30 minutes.

#### **Le produit imposé :**

##### **« Le filet de veau qualité BIO »**

Le filet sera farci à la convenance du candidat avec obligation d'utiliser du ris de veau.

Un jus « court » ou une sauce « courte » et « parfumée » est obligatoire.

Les garnitures : au nombre de trois

🌀 NOUVEAUTE 2015 : une garniture régionale (produits de la région du lycée) composée au maximum 5 produits (Truffes non autorisées). Les matières premières de cette garniture seront apportées par le candidat et vérifiées par le jury (une note sera attribuée sur la gestion des quantités et des déchets).

🌀 Une garniture à base pomme fruit (variétés proposées dans le panier) et artichaut.

🌀 Une garniture libre au choix du candidat (à confectionner le jour du concours).

- La recette proposée par le candidat doit être déclinée de manière identique entre le dressage à l'assiette et la présentation spécifique au plat.

- La réalisation de la recette du candidat devra correspondre en tout point à la fiche technique remise au comité de sélection. En cas de non-respect de cette contrainte, le candidat se verra sanctionné voire exclu du concours.
- Les candidats doivent scrupuleusement respecter les quantités des marchandises proposées dans le panier et ne pas intégrer dans la conception de leur recette d'autres denrées non référencées.
- Le panier de denrées préparé par le lycée hôtelier de Grenoble sera conforme au descriptif de la fiche technique proposée au comité de sélection. Aucun autre produit ne sera délivré au candidat. Le candidat devra apporter avec lui la ou les variété(s) de fleurs qu'il souhaite utiliser dans sa recette.
- Aucune préparation pré élaborée de type fonds, fumet etc... ne sera acceptée par les membres du jury.
- L'attention des candidats est attirée sur le fait de respecter les techniques culinaires, les règles de dressage et de présentation en usage dans la profession.
- Déroulement de l'épreuve :  
L'épreuve d'une durée de 4 heures se déroulera dans les cuisines pédagogiques du lycée le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015 de 6h45 à 13h00.
  - 06h45 : appel des candidats et contrôle matériel et matières premières
  - 07h00 à 07h30 : épreuve écrite 3<sup>ème</sup> garniture
  - 07h30 : entrée en cuisine du premier candidat et ensuite toutes les 10'
  - 11h30 : envoi du plat du premier candidat et ensuite toutes les 10'.
  - 12h30 : délibération du jury cuisine
  - 15h30 : délibération du jury final cuisine, pâtisserie et bar-sommellerie
- Les candidats devront apporter le petit matériel spécifique nécessaire à la réalisation de la recette proposée au comité d'organisation. Le matériel courant est fourni par le lycée hôtelier de Grenoble.
- Les candidats seront assistés dans la réalisation de leur recette par un commis (élève du lycée hôtelier de Grenoble). Ce dernier est présent pour effectuer des travaux préliminaires et permettre au candidat d'évoluer dans un environnement plus serein.

- La notation portera sur les critères suivants :
  - Le travail de conception de la recette
  - Le travail technique du candidat en cuisine
  - La gestion des denrées et déchets
  - La présentation de son plat et de ses assiettes
  - La dégustation de la recette proposée
  - Le respect du règlement
  
- Le matériel de dressage (plat et assiette) est fourni par le lycée hôtelier de Grenoble. Les caractéristiques vous seront fournies après la sélection.

**Les décisions du jury pour l'ensemble du concours seront sans appel**

Annexe 1bis

**TROPHEE DES JEUNES TALENTS DE LA GASTRONOMIE**

**COUPE « LESDIGUIERES-CHARTREUSE »**

Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015

**Panier : CONCOURS CUISINE**

<b>BOUCHERIE</b>	
Filet de veau (bio environ 2 x 0.700 kg)	2 pièces
Noix de veau	0.300 kg
Ris de veau (dégorgés)	0.400 kg
Poitrine fumée	0.100 kg
Crépine de porc	0.100 kg
<b>CREMERIE</b>	
Beurre	0.500 kg
Crème fleurette	1 l
Lait	1 l
Œufs	8 pièces
Crème épaisse	0,250 l
Pâte à ravioles	16 plaques
<b>FRUITS</b>	
Pommes (bio)	2 pièces
Pomme Granny Smith	2 pièces
Pommes Pink lady (bio)	2 pièces
Pomme golden du limousin (bio)	2 pièces
Poire William	2 pièces
Abricots secs	0.100kg
Pruneaux d'Agen (bio)	0.100kg
Figues sèches	0.100kg
Noisettes	0.100kg
<b>LEGUMES</b>	
Carottes	0.400 kg
Oignons	0.200 kg
Artichauts	6 pièces
Echalotes	0.100 kg
Morilles déshydratées	0.040 kg
Poireau	0.200 kg
Betterave crue	2 pièces
Blettes	0,400 kg
Pois gourmand	0,200 kg
Cèpes surgelés	0,200 kg
Pomme Vitelotte	0.400 kg
Pomme de terre ratte	0.400 kg
Romarin	¼ botte

Céleri rave	0.200 kg
Tomate TV	0.600KG
Mini Courgettes	8 pièces
Haricots verts	0.200 kg
Champignons de Paris	0.200 kg
Ail rose	1 tête
Persil plat et coriandre	½ botte
Ciboulette et Basilic	½ botte
<b>SURGELE</b>	
Cranberries	0.200 kg
Girolles	0.200 kg
Cèpes	0.200kg
<b>ECONOMAT</b>	
Chapelure	0,100 kg
Concentré de tomates	0.050 kg
Moutarde à l'ancienne	0.050 kg
Farine	0.300 kg
Miel d'acacia	0.100 kg
Huile d'olive	0.50 l
Huile de tournesol	1 l
Vinaigre balsamique blanc et noir	0.25 l
Cerneaux de noix AOC du Dauphiné	0.150 kg
Epices diverses	QS
Pain d'épices	0.100 kg
Pain de mie (plaque)	1/2
Sucre cassonade	0,100 kg
Sauce soja	QS
Algue NORI (feuille)	8
<b>CAVE</b>	
Chartreuse Verte et jaune	0.20 l
Fine champagne Cognac Rémy MARTIN 50%	QS
Porto blanc et rouge	0.25 l
Vin blanc Crozes Hermitage	1 bt
Vin rouge Crozes Hermitage	1 bt

## Annexe 2

### **THEME DU CONCOURS PATISSERIE**

#### **«VOYAGE AUTOUR DU CHOCOLAT »**

- Le concours de Pâtisserie repose sur la conception **d'un pré dessert et d'un dessert à l'assiette pour 6 personnes** réalisés à partir du panier de marchandise.

Les éléments de décors seront obligatoirement réalisés sur place.

Ils auront pour thème :

#### **«VOYAGE AUTOUR DU CHOCOLAT»**

Ils devront être comestibles et avoir pour base :

- Couverture sous toutes ses formes
  - Sucre sous toutes ses formes
  - Nougatine
  - Pâte d'amandes
- 
- TOUTES les préparations nécessaires à la fabrication des réalisations devront être réalisées sur place.
  - Le jury se réserve le droit de questionner le candidat sur la composition, les méthodes de réalisation de dressage et de cuisson.
  - La réalisation de la recette du candidat devra correspondre en tous points à la fiche technique remise au comité de sélection. En cas de non-respect de cette contrainte, le candidat se verra sanctionné voire exclu du concours.
  - Le panier de denrées préparé par le lycée hôtelier de Grenoble sera conforme au descriptif de la fiche technique proposé au comité de sélection. Aucun autre produit ne sera délivré au candidat.

- Déroulement de l'épreuve :

L'épreuve d'une durée de 5 heures se déroulera dans les laboratoires de pâtisserie du lycée le mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015.

06h00 : appel des candidats et contrôle matériel et matières premières

06h20 : entrée en pâtisserie du premier candidat puis toutes les 20'

11h10 : envoi du pré dessert du premier candidat et envoi du dessert 11h20

13h30 : délibération du jury Pâtisserie

15h30 : délibération du jury final cuisine et pâtisserie

- Les candidats devront apporter le petit matériel. Le matériel courant est fourni par le lycée hôtelier de Grenoble.

- Les candidats seront assistés dans la réalisation de leur recette par un commis. Ce dernier est présent pour effectuer des travaux préliminaires et permettre au candidat d'évoluer dans un environnement plus serein.

- Les candidats devront présentés oralement au jury dégustation les différents composants, texture, saveur (argumentation commerciale) des pâtisseries réalisées.

- La notation :

La notation portera sur les critères suivants :

- Le travail de conception de la recette
- Le travail technique du candidat en laboratoire de pâtisserie
- L'argumentation commerciale
- La dégustation des produits réalisés.

- Les décisions du jury pour l'ensemble du concours seront sans appel.

- Le matériel de dressage peut être fourni par le lycée hôtelier de Grenoble, toutefois les candidats ont la possibilité d'apporter leurs assiettes.

Annexe 2bis

**TROPHEE DES JEUNES TALENTS DE LA GASTRONOMIE**

**COUPE « LESDIGUIERES-CHARTREUSE »**

Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015

**Panier de marchandise – CONCOURS PATISSERIE**

<b>CREMERIE</b>	
Œufs	16 pièces
Crème	1.5 l
Beurre	0.400 kg
Lait	1 l
<b>FRUITS</b>	
Purée passion surgelée	0.300 kg
Purée banane surgelée	0.300 kg
Cubes de mangues surgelés	0.400 kg
Ananas victoria	1 pièce
Fruits de la passion	3 pièces
Banane	0.300 kg
Pistache	0.100 kg
Noix	0.150 kg
Noix de macadamia	0.030 kg
<b>ECONOMAT</b>	
Farine	0.400 kg
Sucre semoule	1.500 kg
Sucre glace	0.500 kg
Isolmat	0.500 kg
Poudre d'amandes	0.200 kg
Poudre de noisettes	0.200 kg
Amandes effilées	0.300 kg
Miel toutes fleurs	0.150 kg
Pâte d'amandes 50%	0.150 kg
Vanille gousse	4 pièces
Gélatine feuille 2g	8 pièces
Couverture lactée Jivara	0.400 kg

Couverture noire Caraïbe	0.700 kg
Chocolat Dulcey	0.400 kg
Chocolat ivoire	0.500 kg
Beurre de cacao	0.200 kg
Pâte de noisette	0.250 kg
Praliné amandes 70%	0.250 kg
Chocolat ganache	0.250 kg
Cacao pâte	0.100 kg
Cacao	0.100 kg
Grué	0.100 kg
Lait en poudre	0.050 kg
Vinaigre blanc	0.05l
Colorants liquides (vert, jaune, rouge, bleu, blanc)	QS
Colorants liposolubles (vert, jaune, rouge)	QS
Glucose	0.250 kg
Maïzena	0250 kg
Crème de tartre	QS
Fondant	0.500 kg
<b>CAVE</b>	
Elixir Chartreuse	0.05 l
Chartreuse verte	0.10 l
Chartreuse jaune	0.10 l
Passoa	0.10 l
<b>DIVERS</b>	
Feuilles imprimées pour chocolat	A disposition

### Annexe 3

#### **THEME DU CONCOURS BAR et SOMMELLERIE**

Ce concours se déroule en deux épreuves :

- Une épreuve de bar
- Une épreuve de sommellerie

#### **L'épreuve de BAR comprend deux parties :**

**Soumettre une fiche technique valorisée du cocktail qui doit porter sur le thème : « Voyage autour du Chocolat » dans le dossier de présélection de l'école.**

- Une épreuve écrite portant sur la connaissance du Bar d'une durée de 30 minutes.
- Une épreuve technique d'une durée de 25 min. par candidat, ayant pour objectif de :

**Concevoir, réaliser et vendre un cocktail création portant sur le même thème que la pâtisserie**

#### **«VOYAGE AUTOUR DU CHOCOLAT »**

- Le candidat devra effectuer l'argumentation commerciale du cocktail création et le vendre aux clients (jury).
- Pour appuyer la vente, il présentera une carte de bar générale (préalablement conçue) mettant en avant le cocktail création.
- Le candidat devra également réaliser le cocktail création pour 2 personnes devant le jury et effectuer le service.
- Les éléments de décors pour le cocktail seront obligatoirement réalisés sur place en cinq minutes maximum. Ils auront pour thème **«VOYAGE AUTOUR DU CHOCOLAT »**. Ils devront être comestibles.
- Le jury se réserve la possibilité de poser des questions d'ordre technique et professionnel au candidat.
- Le comité d'organisation met à la disposition des candidats des produits généraux de bar (cf. liste produits Bar). **Si toutefois des produits spécifiques sont nécessaires, le candidat devra les apporter avec lui.**

- La notation portera sur les critères suivants :
  - Le choix du cocktail en adéquation avec le thème.
  - Commercialisation du cocktail.
  - Connaissance et qualité du support de vente.
  - Technique de réalisation.
  - La dégustation du cocktail par le jury.

**LISTE DES PRODUITS DE BAR FOURNIS PAR LE COMITE D'ORGANISATION**

<b>PRODUITS</b>			
Jus d'orange	Martini Extra-Dry	Chartreuse Verte	Menthe fraîche
Jus de pamplemousse	Martini Blanc	Chartreuse Jaune	Citron (Pièce)
Perrier	Martini Rouge	Vodka	Orange (Pièce)
Jus de citron (Pulco)	Cognac 3*	Sirop de Grenadine	Lait
Coca-Cola	Armagnac 3*	Sirop de menthe	Noix de Muscade
Schweppes Indian Tonic	Porto rouge	Sirop de sucre de canne	Champagne
Jus de tomate	Malibu	Tequila	Pernod absinthe
Suze	Porto blanc	Rhum blanc	Havana Club
Calvados	Soho	Rhum Ambré	Ballantine's
Campari	VDN Rouge	Eau de vie de Kirsch	Cinzano Rosso et Blanco.
Cointreau	VDN Blanc	Eau de vie de Mirabelle	Plymouth Gin Original
Anisé	Curaçao Bleu	Œufs	Soho Gloss
Grand Marnier Cordon Rouge	Crème de Cacao Brune	Crème Fleurette	
Whisky	Crème de Café	Lait de coco	
Gin	Get 27	Olives verte	

**Les candidats pourront apporter le matériel nécessaire et les produits spécifiques n'étant pas fourni par le comité d'organisation à la réalisation de leur cocktail. Le matériel courant est fourni par le lycée hôtelier de Grenoble.**

## L'épreuve de SOMMELLERIE comprend deux parties :

**Soumettre une fiche technique de présentation de la boisson « produit du terroir » dans le dossier de présélection de l'école.**

- Une épreuve écrite portant sur la connaissance des vins une durée de 20 minutes.
- Une épreuve technique d'une durée de 25 min. par candidat, ayant pour objectif de :

Effectuer la présentation d'une boisson « produit du terroir » de provenance de votre choix (française ou internationale) en accord gustatif avec le plat proposé en cuisine en vue de le commercialiser.

**(Nous envoyer un échantillon 3 semaines avant le concours)**

Ce même produit (échantillon n°2) sera fourni par le candidat et nous sera remis à son arrivée en précisant ses exigences de stockage et de température.

- Le candidat devra assurer l'argumentation commerciale et le service du produit devant le jury.
- Il devra également procéder à sa dégustation en vue de l'accorder avec le plat proposé en cuisine.
- Pour cela, il mènera une analyse sensorielle descriptive cohérente pour en déduire une synthèse logique d'appréciation.
- Le jury se réserve la possibilité de poser des questions d'ordre technique et professionnel au candidat.
- Le candidat procédera ensuite à une dégustation **À L'AVEUGLE** d'un produit fourni par le comité d'organisation. Ce produit sera identique pour chacun des candidats. La durée de cette analyse est fixée à 5 minutes MAXIMUM. (Entraînement fortement recommandé pour rester dans le temps imposé.)

La notation :

La notation portera sur les critères suivants :

- ➔ le choix du produit
- ➔ la commercialisation
- ➔ le service de la boisson
- ➔ l'analyse sensorielle du candidat
- ➔ l'analyse A L'AVEUGLE

- Les candidats pourront apporter leur propre matériel spécifique nécessaire à la réalisation du service de leur boisson proposée. Le matériel « courant » est fourni par le lycée hôtelier de Grenoble.

### ***Déroulement du concours bar-sommellerie***

- L'épreuve se déroulera le mercredi 01 avril 2015 de 07h00 à 11h30
  - 07h00 : appel des candidats.
  - 07h10 : installation et explications du déroulement de la matinée.
- Épreuves écrites & Épreuves techniques
- À partir de 11h30 : dégustation par le jury sommellerie de l'accord réel mets/vin proposé par le candidat sommellerie : Assiette fournie par le candidat cuisine et le vin du candidat sommellerie.
- 12h30 : délibération du jury de bar et du jury de sommellerie

**Les décisions du jury pour l'ensemble du concours seront sans appel**

## PROGRAMME

### **TROPHEE DES JEUNES TALENTS DE LA GASTRONOMIE**

#### **Journée du mardi 31 mars 2015**

- 11h00 : Accueil des candidats (Pot d'accueil et installation à l'hôtel Lesdiguières)
- 12h30 : Déjeuner au restaurant « le Clos Vigny » et tirage au sort des heures de passage
- 14h30 : Visite des locaux du concours  
  
Cuisine Trièves et Chartreuse (site Beaumarchais)  
Laboratoires de pâtisserie (site Clos d'Or)  
Salle de bar et sommellerie (site Beaumarchais)
- 15h30 : Visite des Caves de la Chartreuse à Voiron
- 19h30 : Dîner au restaurant « Beaumarchais »
- 22h00 : Retour à l'hôtel

#### **Journée du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015**

- 6h00 : Petit déjeuner à l'hôtel
- 7h00 : Appel des candidats cuisine, pâtisserie et bar-sommellerie
- 7h15 : Début des épreuves de cuisine, pâtisserie et bar-sommellerie
- 13h00 : Fin des épreuves
- 13h00 : Déjeuner au restaurant « Beaumarchais » - AUTOUR D'UN BUFFET
- 17h30 : Proclamation des résultats et remise des prix à l'hôtel
- 18h00 : Cocktail à l'hôtel Lesdiguières

Programme spécifique pour les accompagnateurs pendant la matinée du mercredi.

**Annexe : A renvoyer avec le dossier impérativement**

**A L'ATTENTION DU PROFESSEUR RESPONSABLE DE L'EQUIPE**

Lors de la remise des prix, les candidats se verront remettre une tenue professionnelle qu'ils devront impérativement porter lors de la cérémonie de proclamation des résultats.

Merci de bien vouloir indiquer les tailles vestimentaires de vos élèves dans le tableau ci-dessous et de le joindre au dossier de candidature dans une enveloppe séparée pour le 23 Janvier 2015.

Notre partenaire est la Société BRAGARD

**Attention** : se référer au catalogue produit de la Société BRAGARD et à son représentant dans votre région pour la correspondance des tailles.

Nom et Prénom Spécialité	Taille haut de corps	Taille bas de corps